

## **Déclaration de la FSU CTA du 24 mai 2022**

Monsieur le Recteur,

Depuis plusieurs années, tous les agents des services publics subissent la multiplication des annonces dites prioritaires, l'accumulation des demandes, injonctions, tâches sans attribution de moyens pour y répondre. Cette politique génère une réponse de « remplissage » : production d'indicateurs, de plans, de directives sans lien avec les réalités de terrain. Cette situation crée l'insatisfaction de tous, agents et usagers, une perte de sens du travail et un mal-être indéniable.

Cette politique délibérée vise à prouver que les services publics, auxquels les citoyens sont attachés, ne fonctionnent pas et nécessitent de nouvelles gouvernances bien entendu libérales. Or le résultat est bel et bien une dégradation continuelle pour les usagers et les agents : santé, éducation, transports... ne sont plus à deux mais plutôt à quatre vitesses selon votre revenu et votre lieu de vie.

Pourtant il est de la responsabilité de l'État d'améliorer les services pour tous les citoyens et de la responsabilité de l'employeur de remédier au mal-être de ses salariés. Mais comment attendre de notre employeur qu'il remédie à un problème dont il est largement la cause ? Alors, en effet, un nouveau Ministre, auquel nous souhaitons la bienvenue, vient d'être nommé. Mais pour quelles raisons ? Et pour combien de temps ? Après avoir subi pendant cinq ans l'action et les propos d'un Ministre, Jean-Michel Blanquer, que personne dans nos rangs ne regrettera, le « symbole » que représente la nomination de Monsieur Pap Ndiaye peut être sujette à mille interprétations. Parce que, comme la FSU l'a toujours affirmé, nos mécontentements des dernières années ne sont pas liés à une personne mais bien à une politique. Quel sens donner à la politique menée

jusqu'à présent sous la présidence de Monsieur Macron ? Celui d'un libéralisme sans limite ni complexe. On ne peut pas à la fois prétendre unifier la nation par un service public d'éducation nationale qui en serait le socle, et dans le même temps y faire proliférer une doctrine libérale par essence individualiste. Alors qu'importe de se réjouir du départ de l'un ou de l'arrivée d'un autre. La seule chose qui compte, ce sont les faits. Alors voilà un fait :

En pleine préparation de rentrée, la campagne électorale prime sur la crise sociale, sociétale, sanitaire et scolaire. Et nous ? Condamnés à attendre. En espérant que le « symbole Ndiaye » nous fasse tout oublier pour bientôt (ou pas), repartir du bon pied ? ! La nomination de Monsieur Huart, proche de l'ancien ministre, comme directeur de cabinet du nouveau, n'augure rien de bon.

Pour qui donc nous prend-on ? Comment oublier d'où le système éducatif partait il y a cinq ans ? Comment oublier que nous ne pensions alors pas que ça puisse empirer ? Comment oublier l'amer constat que le nombre de candidats et d'admissibles aux concours ne fait que confirmer ?

On dit que lorsqu'on veut tuer son chien, on l'accuse d'avoir la rage. Monsieur Macron a fait mieux : pour tuer l'Éducation Nationale, il la lui a inoculée. Comment espérer que Monsieur Ndiaye ne soit autre chose qu'un ministre en soins palliatifs destiné à accompagner l'agonie.

Un nouveau mandat présidentiel débute, un nouveau ministre nous gouverne, mais notre colère, notre révolte et notre détermination, qui n'ont d'égal que notre attachement au service public d'Éducation nationale, sont intactes.

C'est pourquoi, fidèle à elle-même, la FSU exige un grand plan d'urgence pour l'Éducation : de meilleures conditions de travail dans tous les établissements pour les personnels comme pour les élèves et une revalorisation immédiate et pérenne des salaires.

Par ailleurs, il semblerait que notre président ait déclaré les violences faites aux femmes grande cause nationale, et qu'à l'ordre du jour de ce CTA, un plan de lutte pour l'égalité professionnelle apparaisse. Très bien !

Alors oui, des soupçons pèsent sur quelques ministres et autres candidats aux législatives... mais après tout... Qui prendra le risque d'écarter des hommes du pouvoir si l'on n'est pas sûrs qu'ils le « méritent ». Vous me direz qu'il y a des jeux médiatiques et des manipulations politiques probables dans certains cas. Soit. Étrangement, Dominique Strauss-Kahn a eu la même défense avant que la vérité n'éclate mais... admettons !

En revanche, quel jeu politico-médiatique se cache donc derrière la plainte de notre collègue en poste à Épernay, qui a porté plainte pour harcèlement et agression sur son lieu de travail ? AUCUN

Quelle raison a le rectorat pour ne pas appliquer ce qui est préconisé dans le plan national dont découle celui qu'il nous propose aujourd'hui, à savoir une mesure conservatoire ? AUCUNE

Quelle raison donne le rectorat pour ne pas répondre à nos questions et à nos appels lorsqu'on s'inquiète pour une collègue laissée à elle-même ? AUCUNE

Et, attendez la suite, quelle réponse le rectorat fait-il à la presse quand c'est le dernier moyen que nous trouvons pour l'interpeler : la version du personnel mis en cause, devenant ainsi son défenseur public, avec tout le poids de l'institution. Vous rendez-vous compte de ce que cela représente ?

Même politique qu'au sommet de l'État donc : la parole de l'homme prime, peu importe les dégâts. Comment espérer que les victimes parlent si elles doivent ensuite se terrer chez elles ? Le rectorat prétend avoir mené un entretien contradictoire. Contradictoire de quoi ? Si vous avez reçu l'agresseur présumé pour qu'il s'exprime, nous savons que vous n'avez jamais daigné recevoir la présumée victime !

Personne ne vous a demandé de faire une enquête et de prendre parti. Le SNES-FSU vous demandait de prendre une mesure conservatoire pour la protéger, le protéger et protéger les collègues des infâmes jeux de couloirs et rumeurs que cela peut engendrer.

Mais vous êtes allés plus loin : vous vous êtes publiquement fait les porte-paroles des justifications de l'agresseur présumé. Pire, vous vous faites le relais de propos qui font peser des soupçons sur la présumée victime.

Nous vous demandons donc la mise en mesure conservatoire de la personne mise en cause afin de protéger l'accusé, la plaignante et la communauté éducative.

Cette situation comme des situations précédentes qui ont mis des années à se résoudre, causant de nombreux dégâts qui auraient pu être évités, nous conforte dans l'idée qu'il est urgent de construire sans délai et avec les représentants des personnels, un protocole strict qui doit être systématiquement appliqué.